



13 septembre 2018 : L'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire présente son cadre de référence aux représentants des communes

Parents et professionnel-le-s avons clairement signifié notre refus de la version présentée en mai 2018 contre laquelle une pétition a été lancée :

Plus de 12'000 signatures récoltées pendant l'été

La version du cadre présentée le 13 septembre devra être soumise à la même attention de notre part. Car la qualité et la sécurité de l'accueil parascolaire ne peuvent être atteintes que si certaines normes sont garanties :

- Des ratios d'encadrement raisonnables
- Un nombre suffisant de professionnel-le-s formé-e-s
- Du temps pour la réflexion et la mise en place de projets pédagogiques

Pour un accueil parascolaire sûr et de qualité

Le 13 septembre 2018, signifions notre attachement à une prise en charge des enfants de 4 à 12 ans sûre et de qualité. Par le « blanc de peur » et le vert de « rage ou d'espoir », vêtus aux couleurs vaudoises, demandons à l'EIAP :

Vaud, cancre du parascolaire ?

AvenirSocial, Ardiver , Aromase, Crede , SSP , Esede , ARLAE ,EAJE, APE,

Pro Familia Vaud, SPV

---

***Le cadre de  
référence, l'EIAP, nos  
inquiétudes en  
quelques mots***

L'EIAP en charge du cadre de référence parascolaire a procédé à des auditions des milieux concernés, notamment les signataires du présent courrier, en automne 2017 avant de lancer une procédure de consultation au printemps 2018.

A la lecture du projet présenté par l'EIAP en mai 2018, nous avons constaté que les normes actuelles seraient assouplies d'une manière significative. Nous avons dès lors estimé qu'il ne serait plus possible de respecter les missions telles que voulues par les députées et députés lors de la révision de la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

C'est ainsi que nous avons fait connaître notre opposition à travers nos prises de position respectives en juin 2018.

La réponse de l'EIAP via un communiqué de presse nous a laissé penser que nos remarques n'avaient pas été entendues. Cela a amené les milieux parentaux, professionnels, de formation, ainsi que des partis politiques à se réunir pour lancer une pétition le 25 juin dernier, qui à ce jour a récolté plus de 12'000 signatures.

Le 13 septembre 2018, l'EIAP présente aux représentants des communes le cadre parascolaire de référence décidé,

« Accueil parascolaire : qu'est-ce qui change pour ma commune ? »

Le 13 septembre, les professionnels de l'enfance et toutes les personnes concernées s'habillent de blanc et de vert pour montrer leur attention portée à ce sujet et leur préoccupation.

A la suite de cette soirée de présentation, les différents partenaires seront informés par le Collectif Révision LAJE des décisions prises par l'EIAP, et des suites